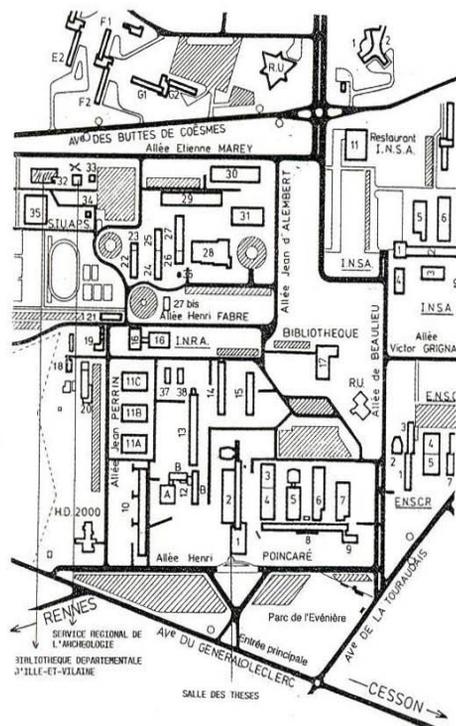
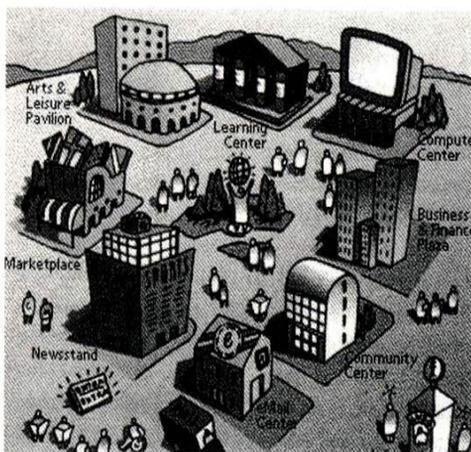


Françoise
CHOAY

Professeure à l'université de Paris.

Patrimoine urbain et cyberspace

Le développement du cyberspace qui offre un site urbain libéré de toute contrainte spatiale génère une nouvelle idée de la ville et une réflexion à une toute autre échelle.



Campus universitaire
de Rennes et cyberspace
de M. Mitchell : la nécessité
de repenser la ville.

Un mot d'explication sur le titre de mon intervention. Il ne s'agit pas d'installer le patrimoine urbain sur les autoroutes du cyberspace⁽¹⁾, chose sans doute déjà faite. Il ne s'agit pas davantage de provocation. Je pense que le cyberspace concerne aujourd'hui directement le patrimoine urbain et par conséquent les architectes des bâtiments de France.

En effet, à un premier niveau, cet instrument de la communication planétaire peut être pris comme symbole tout à la fois de la mutation sociétale dans laquelle nous sommes désormais engagés et de la mutation spatiale qui en est indissociable. Autrement dit, je prends le cyberspace comme symbole des incidences de la technique et des techniques à la fois sur notre milieu bâti et sur les relations que nous entretenons avec lui, sur nos comportements physiques, mentaux et sociaux dans l'espace. Cette mutation sociétale et spatiale, on pourrait dire aussi cette révolution ou cet avènement d'une civilisation nouvelle, constitue aujourd'hui l'horizon obligé de toute prospective ou mieux de toute prospection des démarches patrimoniales.

Dans le cadre de cette mutation, je souhaite ici focaliser la réflexion et les projets qu'elle pourrait fonder demain sur un fait, fondamental et méconnu : sur l'antagonisme actuel entre deux échelles d'aménagement, l'une aux dimensions du territoire, voire de la planète, l'autre locale, et sur la façon dont la première tend à supplanter la seconde et à s'y substituer. De cet antagonisme et de cette hégémonie, le cyberspace est à la fois un emblème et un agent.

■ Influence du cyber space

Commençons par évoquer l'échelle d'aménagement aux dimensions du territoire. Elle s'est manifestée pour la première fois, avec discrétion, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle grâce à la conjonction des chemins de fer et du télégraphe. Toutefois, c'est depuis les années 1960 qu'elle impose une présence sans précédent à la faveur du développement, également sans précédent par sa nature et son accélération, des transports à grande vitesse, de l'électronique et des télécommunications constitués en systèmes de réseaux techniques.

Cette échelle n'est désormais plus pensée en termes de centralité, de limites, de géométrie, mais en termes de nœuds, d'interconnexions, de topologie et, bien sûr, de "branchement". De la logique du branchement relèvent la vogue et le développement de mégabâtiments autonomes et décontextualisés, tant dans les centres anciens qu'à la faveur de nœuds dont Euralille offre en France le prototype.

Quant à l'échelle d'aménagement traditionnelle, que la pauvreté de notre vocabulaire m'oblige d'appeler locale ou encore organique, c'est celle en particulier des villes anciennes que, pour faire court et par commodité, j'ai désignée dans mon titre comme patrimoine urbain. Mais c'est aussi celle des anciens faubourgs, celle des villages, celle des paysages locaux : échelle multiple, caractérisée par sa référence au corps humain, par la mise en œuvre de ses matériaux selon une logique de l'articulation et de la différence, qui conditionne le déploiement du sens. Elle concerne ou devrait concerner et elle engage, dans leur sens originel, l'architecture, mais aussi les techniques de voirie et d'implantation du mobilier urbain, l'organisation des jardins comme celle des paysages agricoles.

Or, en nous dotant de pouvoirs insoupçonnés, en nous libérant des anciennes contraintes spatio-temporelles et en nous révélant la griserie des mégastuctures, champ clos du vedettariat architectural, l'équipement en réseaux techniques, toujours plus performants, tend à faire, toujours davantage, négliger les échelles traditionnelles de l'aménagement. En témoignent suffisamment la polarisation des élus sur l'échelle du spectaculaire et des macro-objets médiatiques et l'indifférence croissante des usagers pour le cadre de proximité. Davantage, regardons le programme de recherche du tout nouveau Centre for urban technology créé par le Département de planification urbaine de l'Université de New Castle "pour étudier l'avenir de la ville dans une société fondée sur les télécommunications" : pas une ligne sur l'espace organique de la quotidienneté.

Toute la recherche, une vingtaine de projets fondés sur une soixantaine de publications, est orientée vers le "développement d'espaces virtuels basés sur l'Internet comme instrument de la politique et de la planification urbaine". Même silence complet dans l'ouvrage de référence *City of bits* de William Mitchell⁽²⁾.

Le cyberspace est emblématique de cette désaffection des espaces organiques. Il est l'instrument privilégié des nouveaux pouvoirs que nous confèrent la vitesse et la téléinformation : ubiquité qui périmé les notions de limites et de proximité, instantanéité, nommée par antiphrase "action, en temps réel", qui élimine la durée, la temporalité réelle, substrat de l'espace proche et des relations interpersonnelles. Cependant, bien que "l'agora électronique soit fondamentalement et profondément antispaciale⁽³⁾", ses hérauts le présentent comme un substitut, plus efficace, des anciens espaces locaux de sociabilité, comme le support d'une nouvelle urbanité "sans lieux ni bornes"⁽⁴⁾.

L'interrogation ne peut être aujourd'hui éludée : les anciens modes d'organisation de l'espace local vont-ils conserver un sens ? Les pratiques de fabrication et d'appropriation d'un espace articulé, à l'échelle humaine, ne sont-elles pas condamnées par la logique du branchement au profit de la périphérisation et du mitage du territoire ? Y a-t-il une alternative à l'hégémonie d'un espace abstrait d'équipement ?

Il est évident que les réseaux ont l'avenir devant eux et qu'ils ouvrent des champs aussi riches qu'imprévisibles à la créativité des humains. Leur fonctionnement a déjà transformé l'expression architecturale et l'organisation spatiale de l'ensemble de nos institutions. Il est clair en outre – voici des décennies que je l'affirme – que la ville sous sa forme traditionnelle est en voie de disparition ; que donner ce nom ou même celui de métropole à des agglomérations millionnaires est un abus de langage et une tromperie.

▣ Les échelles locales de l'aménagement

On oublie trop qu'urbanisation n'est pas synonyme de ville. Mais faut-il pour autant perdre le corps à corps avec le monde et l'espace concret ? ne plus les habiter que par prothèses interposées ? Au moyen de nos "augmented bodies", comme disent les Américains ? Faut-il, dans cette perspective, considérer notre patrimoine urbain comme le précieux vestige, à embaumer, d'un passé à jamais révolu ?

Ma réponse catégorique est Non. Elle se fonde sur l'hypothèse ou si l'on préfère, le postulat selon lequel l'aménagement à l'échelle locale représente

2 W. J. Mitchell, *Space, Place and the Infobahn. City of bits*, Cambridge, MIT Press, 1995.

3 W. Mitchell, op. cit.

4 Melvin M. Webber, *L'urbain sans lieu ni bornes*, Ed. de l'Aube, 1996, trad. en français de l'essai paru en 1964 sous le titre "The Urban place and the non place urban realm" in *Explorations into urban structure*, Philadelphie, 1964.

une valeur anthropologique fondamentale. Il en résulte deux conséquences.

En premier lieu, l'espace organique local ne peut avoir de substitut : il n'est pas remplaçable par l'espace opératoire du territoire : ces deux types d'aménagements sont complémentaires. En second lieu, l'espace à l'échelle humaine et la double activité de ceux qui le fabriquent et de ceux qui l'habitent constituent notre patrimoine le plus précieux parce qu'il est le plus fondamental et aujourd'hui le plus menacé, parce qu'il n'est pas repéré comme tel, parce que ses enjeux ne sont ni visibles ni directement monnayables.

Il me reste à préciser qu'en invoquant l'échelle locale traditionnelle, je n'entends pas militer pour la conservation des lieux et des particularismes ancestraux, sous couvert d'une mémoire qui, dans notre univers nomade, n'existe en général plus que dans les livres ou les ordinateurs. Tant mieux certes, mais ça n'est plus la question, si parfois cette acception coïncide avec celle de l'aménagement local. "Je dressais mon plan eu égard à l'intention des humains qui me payent, compte tenu des localités, des lumières, des ombres et des vents", disait Eupalinos. Plus prosaïquement, je définirai encore cet aménagement local comme ajustement du bâti à son contexte, au milieu proche, physique ou humain, par son dimensionnement aux mesures de notre corporéité et par son articulation des pleins et des vides qui conditionnent le déploiement de l'intersubjectivité et le façonnement du lien social.

Voilà, me semble-t-il, quel devrait être l'horizon sur lequel inscrire demain l'action des architectes des bâtiments de France. Mais la réhabilitation de cette échelle d'aménagement, tâche urgente dont l'enjeu est le destin de notre société, ne peut bien entendu être assumée par les architectes des bâtiments de France qu'à la condition d'une prise de conscience et d'un engagement concomitant des pouvoirs publics.

■ Une présentation dynamique

Une première étape pourrait avoir été franchie en ce sens lors du récent passage de l'architecture sous la compétence du ministère de la Culture. Il n'est pas sûr cependant que ce transfert ait été

explicitement porté par le projet d'une réappropriation, patrimoniale ou non, des échelles locales de l'aménagement, ni qu'à présent cette tâche apparaisse comme un enjeu prioritaire. Quoi qu'il en soit, c'est aux pouvoirs publics qu'il appartient de veiller à la restructuration de l'enseignement dans les écoles d'architecture et à leurs retrouvailles avec l'échelle humaine et avec une modestie qui devraient être au fondement de leur pratique. C'est encore aux pouvoirs publics qu'il appartient de promouvoir les PME et les artisans du bâtiment, par excellence compétents dans le traitement de ces échelles. Aux pouvoirs publics et aux collectivités de prendre conscience du coût social qu'accumulent ensemble non seulement la périphérisation et le mitage du territoire mais aussi les grands travaux de pseudo-architecture et encore les excès de l'industrie du patrimoine dit "historique".

Telles sont les conditions réflexives et institutionnelles nécessaires pour que puissent être esquissées schématiquement, parmi bien d'autres, quelques pistes d'action pour les architectes des bâtiments de France.

D'abord, une orientation radicale qui découle de mes remarques préliminaires : passer d'une protection du patrimoine statique, visant des objets, fondée sur la notion d'inventaire, à une protection dynamique, structurelle, ancrée dans la vie quotidienne. L'idée commence à se faire jour. Alain Marinos et Bruno Chauffert-Yvart l'ont développée dans des articles récents. Mais il faut l'intégrer, la diffuser. Il faut concevoir le patrimoine urbain comme un terrain de reconquête de l'architecture et du vrai métier d'architecte, un champ d'expérience incitatif, un espace d'apprentissage à l'invention de nouveaux espaces de proximité tant pour les praticiens que pour les usagers.

En second lieu, les architectes des bâtiments de France devraient être les agents privilégiés d'un dialogue nouveau avec les élus et avec les usagers. Dans les années 1970-1980, la pluridisciplinarité des équipes d'urbanistes était présentée comme une panacée. Procédure stérile parce que reposant sur une fausse problématique. Lors d'un récent voyage à Naples, j'ai découvert une nouvelle acti-

tivité professionnelle qui promeut la préservation dynamique du patrimoine organique. L'architecte qui l'exerce est appelé *facilitatore* : son rôle de pédagogue, de sensibilisateur, d'informateur, d'intermédiaire, de conciliateur, consiste à faire parler à tous les protagonistes d'une opération le langage commun d'une même culture de l'espace proche.

On notera que le mot existe aussi en France, où il désigne l'émissaire chargé de convertir les mêmes protagonistes à la langue de bois de l'administration.

Enfin, il me semble nécessaire aujourd'hui de sortir de notre hexagonalisme et ce devrait être la tâche des architectes des bâtiments de France de nous y aider. Si au-delà des raisons générales que je viens d'évoquer on s'interroge sur les raisons particulières de l'actuelle dégradation de notre patrimoine local organique, si on se demande comme le faisait récemment un journaliste pourquoi "nul pays en Europe n'a toléré un pareil laisser-faire"⁽⁵⁾, deux raisons s'imposent :

– la France, à la différence de l'Allemagne et de l'Italie, n'a pas eu au cours des siècles, de véritable tradition urbaine ;

– notre tradition nationale en matière d'échelle de proximité était celle de l'aménagement des villages et paysages de l'espace rural. Celui-ci est à présent en proie à la déréliction physique et culturelle.

Il s'impose donc de profiter de l'expérience de nos voisins européens et de regarder ce qu'ils ont réalisé : comment les Anglais ont préservé leur campagne, voyez le Kent et le Sussex dans la foulée du Greenbelt Act et comparez avec les périphéries de Chartres ou de Tours ; comment les Allemands se sont gardés de la périphérisation, voyez Freiburg en Brisgau et comparez-la à Colmar ; comment les Italiens savent utiliser leur patrimoine historique majeur de façon contemporaine, sans le dénaturer, voyez l'hôtel de ville de Naples ou l'université de Venise.

Bref, qu'il s'agisse de milieu urbain ou rural, la tâche locale que j'ai tenté d'esquisser est fondée sur l'aphorisme de Valéry selon qui "de tous les actes, le plus complet est celui de construire".

Post scriptum

L'intervention conclusive de François Barré me laisse penser que je n'ai sans doute pas été assez explicite dans mon évocation du cyberspace. Je voudrais donc lever ici toute ambiguïté à ce propos.

J'ai pris le cyberspace comme symbole d'une civilisation nouvelle parce qu'il en concentre les transformations concernant l'accélération du temps, la déspatialisation et la virtualisation de ce qu'on appelle le réel.

J'ai souligné d'entrée de jeu que le cyberspace était un instrument, une prothèse et qu'il ne fallait pas lui prêter d'autre valeur. C'est, en effet, une évidence que l'invention prothétique accompagne et n'a cessé d'accompagner le processus d'appropriation du monde par l'espèce humaine. De grandes pages littéraires se sont succédées pour nous le rappeler, depuis le XVII^e siècle avec les analyses célèbres de Charles Perrault sur l'imprimerie⁽⁶⁾ et de Robert Hooke sur les lunettes astronomiques et le microscope⁽⁷⁾ jusqu'à la méditation de Roland Barthes sur la photographie⁽⁸⁾. Il serait ridicule de nier ou de minimiser la contribution spectaculaire du cybernet non seulement en matière de documentation, mais dans un ensemble de domaines scientifiques et appliqués, comme par exemple, en chirurgie.

Dans l'euphorie de nos pouvoirs accrus, euphorie à laquelle je participe pleinement, il m'apparaît néanmoins nécessaire de ne pas fermer les yeux sur certaines menaces dont le cyberspace, ainsi que d'autres instruments techniques, sont aujourd'hui porteurs. On pourrait sourire de formules qui nous promettent "la dissolution électronique de nos structures spatio-temporelles" ou qui affirment que dans sa nouvelle acception, le mot "site" ne désigne plus "tel fragment de la terre, mais un ordinateur"⁽⁹⁾, si certaines études américaines comme celles de Mark Slouka⁽¹⁰⁾ ne montraient que la "cyberagora" est aussi une arène d'agressivité. Plus précisément, ce ne sont pas seulement, comme le clament les "cyberfans", les limites et limitations de l'espace qui y sont abolies, mais aussi la limite et les limitations des comportements sociaux et sociétaux. Un tel éclairage nous découvre le sens et la richesse des contraintes spatiales, sous-bassement, aujourd'hui plus que jamais indispensable, des contraintes institutionnelles sur lesquelles se fondent les sociétés humaines. ■

5 Francis Rambert, "Le grand bazar de la laideur", Le Figaro 24/VI/1996.

6 Parallèle des Anciens et des Modernes, Paris, 1688, t. 1, p. 63 sq.

7 Micrographia, Londres, 1665, Préface. Texte moins connu du public français. J'en citerai quelques lignes : "La première chose à faire en ce qui concerne les sens est de compenser leurs infirmités avec des instruments et pour ainsi dire par l'addition d'organes artificiels aux naturels... Et de même que les lunettes ont considérablement promu notre vision, de même il n'est pas impossible que des inventions mécaniques à venir améliorent nos autres sens".

8 La Chambre claire, Paris, Les cahiers du Cinéma, Gallimard-le Seuil, 1980.

9 Les deux formules sont empruntées à W. G. Mitchell, op. cit., p. 100 et p. 110.

10 War of the worlds, New-York, Harper Collins, Basic Books, 1995.